

ETE 2017

LE QUEYRAS, DU COQ A L'ANE

Rando itinérante accompagnée

Hébergement en gîtes et refuge, 6 jours, 5 nuits, 5 jours d'activités

De Saint-Véran, le village où « le coq picore les étoiles », vous partirez en famille en compagnie de notre ami aux grandes oreilles à la découverte des merveilles du Queyras.

Cols panoramiques, lacs de montagne, beaux hameaux typiques... et souvent proches de vous, les mascottes des enfants, nos amies les marmottes ! Marcher en compagnie d'un âne revient à marcher « autrement » !

Animal traditionnel du pastoralisme, cet animal saura en effet motiver vos petits marcheurs. Tous nos ânes sont des randonneurs sympas, bien éduqués, chacun ayant son propre caractère que nous vous aiderons à découvrir !

Nos points forts...

- *Un circuit adapté aux enfants à partir de 7 ans*
- *Une semaine de partage avec un animal sympathique, symbole du pastoralisme*
- *Un encadrement du séjour par un accompagnateur en montagne du pays*
- *Deux belles nuits en refuge en pleine montagne entouré de marmottes*

VAGABONDAGES.COM

PROGRAMME

Jour 1

RDV au gîte au RAUX DE SAINT VERAN (1950 M)

Accueilli par un professionnel de la montagne du pays, ce temps de rencontre sera l'occasion de vous transmettre les dernières informations concernant votre itinéraire et d'échanger avec vous quelques conseils sur votre équipement et matériel nécessaires au bon déroulement de votre séjour

Jour 2

en début de matinée

Votre ânier vous présente votre âne et vous transmet les gestes utiles à son bien être pour le séjour. Dernières informations concernant le matériel et l'équipement et départ pour la randonnée du jour :

LE RAUX (1950 M) – REFUGE DE LA BLANCHE (2500m)

Une première étape agréable pour se mettre en jambe et faire connaissance avec votre âne. Nous quittons le progressivement le mélézin pour rejoindre les alpages au cœur du Cirque de la blanche. Le torrent n'est jamais très loin et les pauses sont toujours très agréables. Le refuge est niché dans les alpages, au pied de la Tête des Toillies, en bordure du lac de la Blanche.

Pas de transfert de bagages possible.

Dénivelés : + 650m ; temps de marche : 4h30

Jour 3

REFUGE DE LA BLANCHE – REFUGE AGNEL

Sur le fil de la frontière italienne, cette courte étape nous laisse le temps de monter à 3000m pour une vue panoramique sur les Alpes et le Piémont. Le Mont-Viso (3841m) est à portée de bras. Après un court passage en pierrier nous rejoignons le refuge. L'occasion d'approcher de près les centaines de marmottes du secteur ! Selon l'heure d'arrivée, possibilité de laisser l'âne au refuge pour rejoindre l'un des sommets à 3000m autour du refuge. Nuit en refuge.

Vous retrouvez vos bagages

Dénivelés : + +500m, -500m ; temps de marche : 4h00

Jour 4

REFUGE AGNEL - RISTOLAS

Après une courte montée, nous rejoignons un secteur magnifique et protégé : la vallée des lacs. Deux lacs majestueux, pour une journée tout en descente.

Dénivelés : + 250m, - 1200m ; temps de marche : 5h30

Jour 5

RISTOLAS – AIGUILLES

Le 3^e jour est généralement celui où la fatigue se fait sentir. Au programme, une journée agréable en rive gauche du Guil, l'occasion de découvrir une végétation particulière : le mélézin. Arrivée à Aiguilles, possibilité de profiter de la piscine municipale (en option). Nuit en gîte, vous avez vos bagages.

Dénivelés : +100m , -200m, temps de marche : 4h00

Jour 6

AIGUILLES – ST VERAN

Une montée douce, en forêt nous fait rejoindre les hameaux des Prats, porte d'entrée de la vallée des Aigues. Nous retrouvons une architecture typique. Plus on avance, plus la vallée s'ouvre. Nous rejoignons progressivement St Véran pour terminer le séjour en douceur.

Dénivelés : + 550m ; temps de marche : 5h30

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amené à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

A 19h00 au village de Saint-Véran

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette Paris (gare d'Austerlitz) Montdauphin-Guillestre ou liaison par TGV Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon).

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)

Vous pouvez aussi prendre un TGV Paris-Oulx sur la ligne Paris-Turin.

A Oulx, un car 05 voyageurs (sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif : 10 € l'aller pour les adultes, 5 € de 5 à 12 ans), Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1h. A réserver auprès de 05 Voyageurs **04.92.502.505** ou sur www.05voyageurs.com. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillestre

De la gare au lieu de RDV

Le transfert dans le Queyras est à votre charge. Vous pourrez utiliser les navettes régulières en saison de 05voyageurs (Pensez à vérifier les horaires sur leur site internet : <https://www.05voyageurs.com/>) ou un taxi.

Accès voiture

ATTENTION ! Suite à l'éboulement au printemps 2015 d'un tunnel au niveau du barrage du Chambon entre Grenoble et Briançon par La Grave, voici les modalités d'accès conseillés:

Par le nord :

1^{ère} possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc Régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

Code : 33QCAFA

2^e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le Col de Lus la Croix Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc Régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3^e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours)

Au péage à la sortie du tunnel coté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestrière - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1h30 mn de trajet depuis le tunnel)

Important : à l'heure où nous écrivons ces lignes, un tunnel est en cours d'ouverture et pourrait permettre le passage aux véhicules entre Grenoble et Briançon par le Col du Lautaret. Restez informez en consultant le site www.inforoute05.fr .

Le Conseil régional a mis en place la possibilité d'obtenir un Pass pour le tunnel à un tarif réduit : 16.50€ par passage. Les réservations sont obligatoires, et les billets vous sont envoyés par voie électronique dans un délai de 48h00 minimums, anticipez !

Réservation uniquement par le site internet :

<http://www.serrechevalier-reservation.com/fr/pass-frejus/index.html>

Par le sud, Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.
Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

DISPERSION

Le vendredi à la fin de la randonnée vers 16h30 à Saint-Véran.

Pour les participants venus en train, transfert en bus local à la gare de Montdauphin-Guillestre (inclus dans le prix du séjour).

Départ du bus à 18h05. Arrivée en gare à 19h05 (information et réservation : www.05voyageurs.com ou tel 04 92 502 505)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage "MMA Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

1 à 2 chaussures

Les étapes sont en général de 3 à 5 heures de marche environ sans les pauses sur des chemins bien tracés. Le rythme de marche est régulier, adapté à tout le monde, privilégiant l'aspect découverte à l'aspect sportif. L'accompagnateur prendra toujours soin à veiller sur le bien-être de tous les participants et en particulier des enfants !

Code : 33QCAFA

Vous randonnez en portant votre petit sac à dos contenant vos effets personnels pour la journée (pique-nique, vêtements chauds, gourde...).

Il sera toujours possible en cas de défaillance de faire une étape avec le véhicule qui transfère les bagages et rejoindre le groupe le soir, sauf lors de la nuit en refuge bien sûr !

HEBERGEMENT

En gîtes d'étape et refuges.

La formule gîte d'étape ou refuge offre un hébergement réservé presque essentiellement aux randonneurs. Les nuits s'organisent en petit dortoir ou en chambre collective (de 4 à 12 personnes selon les gîtes) avec sanitaires dans les chambres ou à l'étage.

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes.

La restauration servie dans les gîtes d'étape est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs. Les repas froids de midi sont à votre charge. Vous trouverez dans la plupart des villages les commerces nécessaires à vos achats. Si vous le souhaitez, vous pouvez également réserver auprès des hébergeurs vos repas froids du lendemain. Il suffit de les commander à votre arrivée.

Les refuges que nous vous proposons de découvrir sont récemment rénovés et équipés du confort nécessaire à l'accueil des randonneurs (salle de restaurant spacieuse, petits dortoirs avec couettes ou couvertures, salle d'eau avec possibilité de douche).

PORTAGE DES BAGAGES

Votre bagage contenant vos affaires personnelles est transporté d'une étape à l'autre par véhicule sauf pour la deuxième nuit au refuge où nous devons prévoir un change pour le soir et le drap sac pour la nuit répartis dans votre sac à dos et sur le bât de l'âne.

Le bagage transporté par le taxi doit être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et devra être d'un poids raisonnable (12 kg environ). Pour les enfants, nous vous demandons de regrouper les sacs soit un bagage pour 2 enfants ou s'il l'enfant est seul, prévoir un bagage commun avec un adulte.

La journée, vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds...).

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

ÂNE : un âne est prévu pour le groupe limité à 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'état, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

-Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.

-Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.

-Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.

- Etre disponible et à votre écoute.

Code : 33QCAFA

SÉCURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, les professionnels sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour la randonnée

- Un sac à dos de taille moyenne
- Vêtements contre le froid : veste polaire, anorak, chemise, pull-over, bonnet de laine ou bandeau
- Pantalon et short pour marcher
- Chaussures de marche en bon état et étanches (rosée, pluie, névés) avec une bonne semelle
- Gourde, couteau, boîte plastique, couverts, boîte tupperware.
- Lunettes de soleil, chapeau, foulard
- Pharmacie : élastoplast, petits pansements, médicaments personnels, crème solaire
- Vêtements contre la pluie : cape ou veste étanche
- Sacs plastiques (type sac poubelle) pour mettre tout ce qui peut se mouiller en cas de pluie (les sacs à dos ne sont jamais vraiment étanches)
- Drap sac (obligatoire)
- Maillot de bain !

Pour le soir

- Vêtements de rechange
- Serviette et nécessaire de toilette
- Lampe frontale ou lampe de poche
- Drap sac pour dormir obligatoire (les lits sont équipés de couettes ou couvertures)
- Chaussures

DATES ET PRIX

Le séjour se déroule du dimanche soir au vendredi fin d'après-midi

DATE DEPART	DATE DE FIN	Adulte	Enfant de 7 à 12 ans
Du 02/07/17	au 07/07/17	655,00 €	555,00 €
Du 09/07/17	au 14/07/17	655,00 €	555,00 €
Du 16/07/17	au 21/07/17	655,00 €	555,00 €
Du 23/07/17	au 28/07/17	655,00 €	555,00 €
Du 30/07/17	au 04/08/17	655,00 €	555,00 €
Du 06/08/17	au 11/08/17	655,00 €	555,00 €
Du 13/08/17	au 18/08/17	655,00 €	555,00 €
Du 20/08/17	au 25/08/17	655,00 €	555,00 €
Du 27/08/17	au 01/09/17	655,00 €	555,00 €

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du dimanche soir au vendredi midi
- L'encadrement de la randonnée par un accompagnateur-ânier
- Le transport des bagages (voir détail dans la rubrique bagage)

Code : 33QCAFA

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transfert de la gare au lieu de rendez-vous
- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances annulation et rapatriement

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Ce Tour du Queyras avec un âne est un véritable circuit en boucle, permettant de découvrir les principales vallées du Parc Naturel Régional, sans oublier les « petites merveilles » que notre situation frontalière nous réserve ! Réservé à des familles avec des enfants à partir de 7 ans, il est idéal pour partager ensemble des moments forts en montagne ! Une nuit en refuge de montagne, des jeux au bord des lacs et des torrents, l'observation des marmottes, les joies du rafting et de l'accrobranche devraient satisfaire les petits comme les grands !

En bon connaisseur de son territoire, votre accompagnateur-ânier saura vous emmener à la découverte des merveilles qui font le charme de ce circuit. Sommets panoramiques, lacs de montagne, alpages, villages, faune et flore, rencontre avec les gens du pays, particularités architecturales, économiques et naturelles... à découvrir absolument !

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'Etat français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants :

représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne), état de conservation des fortifications et authenticité, environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

-

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « Parc Naturel Régional du Queyras » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « L'Autre Versant », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...).

Code : 33QCAFA

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « Le Cadran Solaire », ou du recueil de souvenirs « Les Pieds en Queyras » d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « Les Hauts Pays » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « Le vol du faucon » et « L'automne des bouquetins » de Nicolas Crunchant.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : contact@sudrandos.com site internet : www.sudrandos.com

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 33QCAFA